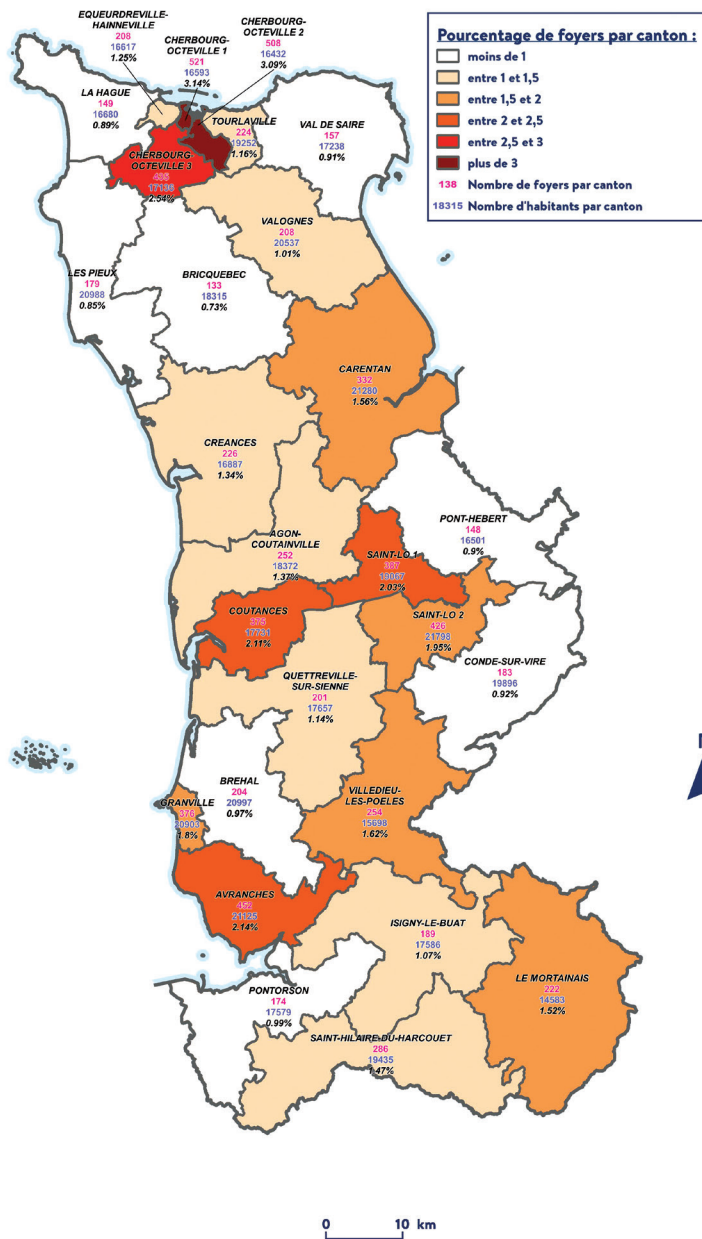


RSA - ÉTAT TRIMESTRIEL DES DONNÉES

au 30/09/2021

FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA



FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA

7 662 foyers - **1,93 %** sur le trimestre

- **88,07 %** RSA non majoré
- **11,93 %** RSA majoré

BÉNÉFICIAIRES

8 577 bénéficiaires - **2,21 %** sur le trimestre

dont **8 391** soumis aux droits et devoirs

- **40 %** des orientations sont professionnelles
- **45 %** des orientations sont sociales
- **15 %** des orientations sont socio-professionnelles



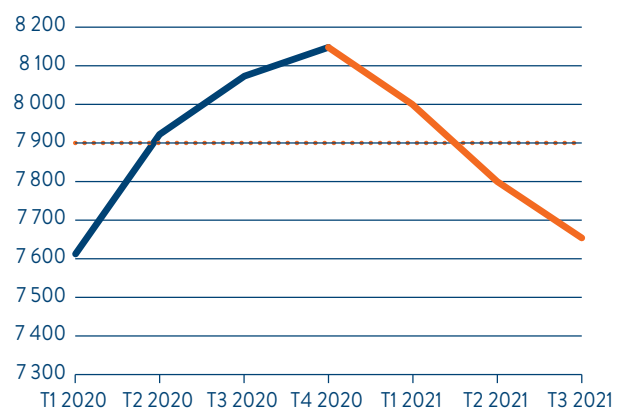
PERSONNES COUVERTES

14 604 personnes couvertes

- **1,69 %** sur le trimestre

soit **2,96 %** de la population de la Manche

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS 2020/2021



Le foyer est constitué d'un allocataire et éventuellement d'un conjoint et/ou d'enfants. Le nombre de foyers ou d'allocataires est donc égal au nombre de droits payés.

Le nombre de bénéficiaires correspond au nombre d'allocataires et de conjoints.

Le nombre de personnes couvertes correspond aux allocataires, de conjoints et enfants composant foyer.

TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage s'élève à **5,7 %** dans la Manche au 2^e trimestre 2021 (7,7 % en Normandie).

BESOIN EN MAIN D'ŒUVRE

Pôle emploi a diffusé **19 860** offres d'emploi au 2^e trimestre 2021 dont **11 358** durables.

TYPES DE FAMILLE

Type de famille	Couples			Isolés			Total avec enfants	Total sans enfant
	Avec enfants	Sans enfant	Total	Avec enfants	Sans enfant	Total		
% / total foyers	9,45 %	2,49 %	11,94 %	29,54 %	58,52 %	88,06 %	38,98 %	61,02 %

40 % d'hommes seuls sans enfant



27 % de femmes seules avec enfants

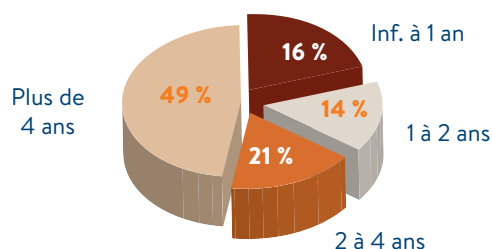


ÂGE DE L'ALLOCATAIRE

Âge allocataire	% / total	Évolution / trimestre
Moins de 25 ans	4,15 %	- 5,36 %
25 à 39 ans	46,46 %	- 2,71 %
40 à 54 ans	32,74 %	- 1,30 %
55 ans et plus	16,66 %	- 0,16 %



ANCIENNETÉ DANS LE RSA



11,69 % étaient dans le dispositif avant 2009.

L'ancienneté est calculée à partir de la date d'ouverture de droit. Elle peut comprendre des périodes sans perception de droit.

LES DÉPENSES DANS LA MANCHE

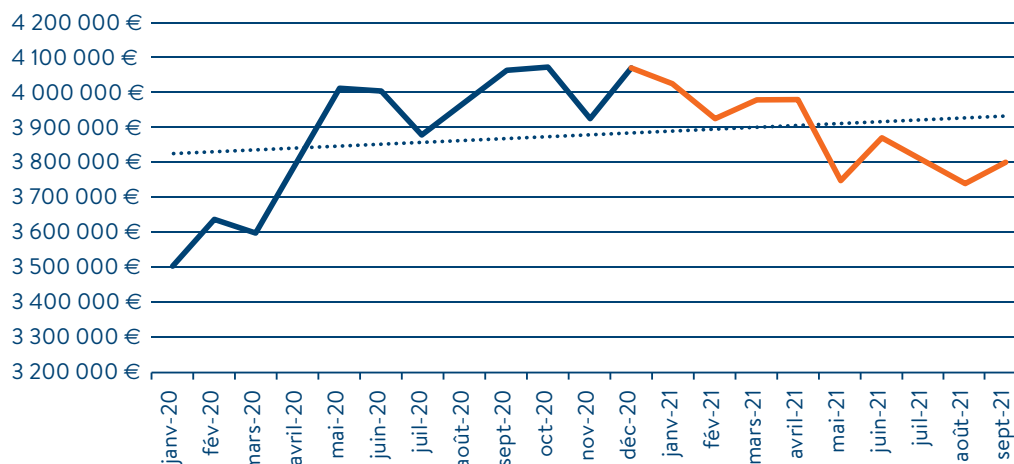
MONTANT MOYEN DE L'ALLOCATION VERSÉE PAR LA CAF DE LA MANCHE

	Au 30/09/2020	Au 30/09/2021
Ensemble	495,12 €	488,39 €
RSA non majoré	484,04 €	478,26 €
RSA majoré	576,53 €	561,22 €

MONTANT CUMULÉ DES DÉPENSES DE L'ANNÉE

Au 30/09/2020	Au 30/09/2021
34 443 981,81 €	34 843 234,03 €

ÉVOLUTION DES MENSUALITÉS 2020/2021



La mensualité est calculée en tenant compte du montant des droits payés pour le mois en cours, des rappels et des indus.